



Commune de ZUDAUSQUES



B O N N E A N N É E 2 0 2 3



Bulletin municipal n° 3

S O M M A I R E



Le mot du maire P4

Réalisations de 2022 P6

Chantiers et projets à l'étude en 2023 P8

Vie communale : état civil P9

Services communaux P11

Informations municipales P13

Une année à l'école P18

Milieu associatif P21

Commerçants et artisans P28

2022 en images : un village dynamique P30

La C C P L P39

Syndicat des Eaux du Dunkerquois P45

Le SmageAa P50

Calendrier fêtes et cérémonies P52





Chères Zudausquoises, chers Zudausquois

En ce début d'année et au-delà des meilleurs vœux traditionnellement prodigués, permettez-moi de partager avec vous, sans prétention, mais en toute sincérité, un message d'espoir que tout élu en responsabilité a le devoir de porter.

Encore récemment, une très large majorité d'entre nous pensions que les épidémies et la guerre en Europe appartenaient à d'autres temps. Époques où les virus et les guerres régulaient le développement de la population et généraient à la suite, de formidables mobilisations d'énergie, d'intelligences individuelles et collectives qui ont engendré, au fil des siècles, progrès médicaux et techniques, révolutions industrielles, évolutions sociétales et culturelles.

Aujourd'hui le monde est contrarié par la résurgence de l'extrémisme religieux et nationaliste. Ce qui se passe en Russie, en Iran, en Corée du nord et dans bien d'autres pays sous le joug de dictateurs ou de juntes militaires, nous rappelle combien nos modèles démocratiques occidentaux sont menacés, voir obsolètes.

Notre Pays, la France, pensait pouvoir continuer à vivre sur les acquis des « trente glorieuses » quand l'inflation n'était pas ressentie comme en ce moment.

Jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle l'agriculture, la pêche, l'industrie et les services étaient prospères. Désormais à coups d'aides, de quotas, de réglementations européennes et nationales de plus en plus contraignantes, tous s'efforcent de gérer au mieux la mondialisation de l'économie, nos insuffisances et parfois nos suffisances.

Insuffisances de prise en compte des nouveaux enjeux (climat, ressources en eau, énergies alternatives ...), de crédits pour la recherche, d'innovation, de matières premières, de main d'œuvre qualifiée, de considération envers ceux pour qui le travail, l'enseignement et la famille demeurent le socle et le ciment des nations civilisées.

Suffisances, quand les uns et les autres ne prennent plus le temps de se parler ni de s'écouter pour construire ensemble.

Insuffisances et suffisances de ceux, les « il n'y a qu'à » et les « il faut que » qui, à longueur d'année, dans la presse, sur les réseaux sociaux et par internet gâchent leur temps à critiquer et dévaloriser les

élus, les institutions et les corps intermédiaires en responsabilité. Ils fragilisent encore plus nos démocraties déjà bien malades et contribuent, parfois malgré eux, au populisme désormais ambiant.

Bref vous l'aurez compris il suffit de lire ou d'écouter les médias, d'échanger entre concitoyens pour s'entendre dire « il n'y a plus rien qui va », « c'était mieux avant ».

Pour autant faut-il baisser les bras ?

Je ne le crois pas car ce serait faire le lit de ceux qui veulent la « chienlit » à tous les niveaux de décision (du national au local), pour leur égo, pour imposer de manière dogmatique leur vision étriquée de la société au détriment du collectif et du dialogue pour construire ensemble un monde nouveau prenant en compte les nouveaux enjeux de société.

Penser que rien ne va plus ou que c'est pire qu'avant c'est oublier un peu vite l'histoire du monde et de notre pays. De tous temps les peuples ont été confrontés à la maladie (peste, grippe Espagnole ...), à la guerre (14-18/39-45...), à des crises économiques (1936, 1974, 1987-1988...), à la misère, à des périodes de mal être et de défiance en l'avenir et en leurs dirigeants.

En cette période de vœux, je crois en revanche en la formidable capacité des êtres humains à s'adapter, inventer, construire avec raison et bon sens un nouveau modèle de société plus durable, plus juste, plus solidaire, où l'humain serait au cœur des décisions, où le travail serait reconnu et valorisé comme il se doit, où les valeurs de la famille et du service public seraient réhabilitées.

2023 nous ouvre les bras, entrons-y avec optimisme et confiance en l'avenir, laissons de côté nos tracasseries quotidiennes, soyons résilients aussi fortement que nos voisins Ukrainiens.

Mettons en synergie les bonnes volontés, elles ne manquent pas. Fédérons les intelligences collectives et individuelles pour animer à tous les niveaux de nouveaux espaces démocratiques, caractérisés par le souci du commun et de la collectivité.

En 2023, c'est animé de cette volonté farouche de continuer à avancer, que Zudausques se tournera vers l'avenir avec la concrétisation de nouveaux projets.

Je sais aussi l'humanité qui nous anime. Comme chaque année nous aurons une pensée pour ceux d'entre nous touchés par les difficultés de la vie.

Avec l'ensemble du conseil municipal j'adresse à toutes et tous des vœux de bonheur, de réussite et de santé.

Didier Bée,
Maire, vice-président de la CCPL

« Ce que d'autres ont réussi on peut toujours le réussir »

(Antoine de Saint-Exupéry)

Malgré les difficultés conjoncturelles et la raréfaction des financements publics, c'est animés de la volonté de ne jamais « baisser les bras » que les élus municipaux continuent de développer le programme sur lequel ils se sont engagés en 2020. Le travail ne manque pas mais la satisfaction de voir notre commune se transformer encore et toujours donne du sens à notre engagement public et l'envie de poursuivre ensemble.

➤ LES RÉALISATIONS en 2022



Fin du chantier de la route de Licques (CD 206) :

- Réhabilitation du réseau pluvial
- Enfouissement de réseaux
- Création d'un cheminement piéton
- Mise en œuvre d'un éclairage public à leds
- Mise en sécurité de la voie
- Aménagements paysagers



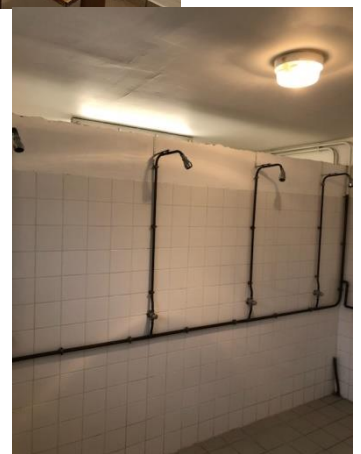
Mise en service de l'assainissement collectif des eaux usées secteur du Courgain et du Blanc Pays



Remise en forme du terrain de football (rebouchage des trous) et apports organiques pour améliorer la qualité de la pelouse



Réfection des vestiaires et douches de l'espace sportif Jean Guy Wallemme (Stade)





Fin des travaux portant réalisation d'un abri en bois (carbet) pouvant faire fonction d'un atelier pour les activités de l'ALSH ou de stand de tir sécurisé



Pose d'un bardage en bois dans la montée d'escalier d'accès à la bibliothèque



Travaux d'entretien et de valorisation du verger communal à Cormette



Mise en service de la base auto-vélo partage

Après une deuxième année de participation obtention du « bouquet d'or », 3ème catégorie (commune de 1.001 à 5.000 habitants) dans le cadre du palmarès départemental des villes et villages fleuris



Visite de la commune par le Jury « Villes et Villages fleuris »



Acquisition et mise en service de 3 défibrillateurs



Possibilité donnée à l'ensemble des foyers de la commune d'accéder à la fibre optique

Cimetière : Mise en fonction du logiciel dédié à la gestion des concessions

➤ LES CHANTIERS pour 2023

- Suite à notification des subventions : troisième tranche de travaux portant réfection et mise en valeur de l'église Saint-Folquin de Cormette
- Suite à autorisation préfectorale : mise en œuvre d'un système de vidéo protection
- Poursuite et finalisation des travaux à l'espace Jean Guy Wallemme
- Aménagements et remise en état d'un locatif communal
- Travaux de terrassement portant prévention dans le cadre de la lutte contre les inondations
- Réfection du petit patrimoine (puits)
- Poursuite du programme dans le cadre du Fonds d'Intervention sur les Enjeux Écologiques Territoriaux (FIEET)
- Travaux de réfection de voiries communales
- Acquisition de matériel pour les services techniques et l'entretien des voies.

➤ LES PROJETS À L'ÉTUDE

- Rénovation et extension de la salle polyvalente
- Mise à jour de la programmation des travaux d'extension du réseau collectif des eaux usées
- Travaux de voirie et de mise en sécurité de la route de Leuline
- Installation d'une micro crèche.



LA VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL 2022

Naissances



DAVID	Gustave	01 janvier
LOZINGOT	Basile	25 janvier
BOURDON	Léo	21 février
LEFEBVRE	Félix	04 mars
HOUCKE	Lina	08 mars
GOSSELIN	Louise	23 mars
BERTAT	Agathe	30 mars
BROUTIN	Clara	07 avril
LACHERE	Eliott	07 avril
HEDHIRI	Inès	26 avril
ARNOUX	Isaac	28 avril
COURBOT	Ambre	11 mai
COURBOT	Maxence	11 mai
FAUVEAUX	Firmin	11 mai
BOUTOILLE	Lola	17 mai
BERNARD	Ella	16 juin
HARDY	Augustine	22 juin
LEROY	Faustine	24 juin
DEFRANCE	Léane	27 juin
ASSANDE	Jared	04 juillet
TAVERNIER	Soline	04 août
WINTREBERT	Oxana	19 août
CABOCHE	Charlye	26 septembre
POCHEZ	Romane	23 décembre

Mariages



PACQUES Marc	et	MOREAU Corinne	27 mars
TITRENT Romain	et	BAILLY Léa	17 juin
CHRETIEN Christophe	et	VANTOMME Béatrice	09 juillet
BAILLEUL Frédéric	et	DEVAUX Sabine	16 juillet

Décès

HOCHART	Alex	20 juin
PLET	Michel	03 juillet
SAINT-MACHIN	Martine	05 juillet



Médailles du travail

Échelon argent

Cédric **RÉGNIER**
Véronique **DEVULDER**

Échelon grand or

Bertrand **SAUVAGE**
Jean-Louis **MARCEL**



« Le don du sang, penser aux autres, c'est peut-être un jour penser à soi ».



21 décembre 2022, mise l'honneur des donateurs de sang de l'audomarois les plus fidèles. Félicitations à Claudine **VICONGNE**, récipiendaire pour 100 dons !



LES SERVICES COMMUNAUX

Mairie

Horaires d'ouverture

Mardi : 10h30 / 12h00 - 16h00 / 18h30

Judi : 10h30 / 12h00 - 16h00 / 18h00

Vendredi : 16h00 / 18h00

Samedi : 10h30 / 12h00

Le maire reçoit sur RDV au 06.86.68.80.07

Les adjoints reçoivent sur RDV au 03.21.93.04.67

Adresse : 26 rue de la Mairie

Téléphone : 03.21 .93.04.67

Mail : mairie@zudausques.fr

Facebook : [#communedezudausques](https://www.facebook.com/communedezudausques)

Site : www.zudausques.fr

Cantine/Garderie

La réservation des repas de cantine se fait à la semaine : réservation possible jusqu'au jeudi 00h00 qui précède.



<http://eticket-app.gii.fr> : vous pouvez obtenir un identifiant et un mot de passe au secrétariat de la mairie (Envoi de documents, réservation des repas ou de la garderie, paiement des factures...)

La réservation de la garderie : possibilité de réserver jusqu'à une heure avant l'heure du service.

Plus de renseignements

www.zudausques.fr → actualités → Réservations et facturations simplifiées pour les services périscolaires

Accueil de loisirs sans hébergement

alsh.zudausquesquelmes@gmail.com

Plus de renseignements sur www.zudausques.fr

L'ALSH Zudausques/Quelmes/Acquin Westbécourt a lieu :

En juillet : 4 semaines

Aux vacances d'hiver, de printemps, de la Toussaint : la 1^{ère} semaine

Bibliothèque

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h30 / 18h30

Mercredi : 15h00/17h00

Vendredi : 14h00 / 16h00

Samedi : 10h00/12h00

Adresse : 28 rue de la Mairie

Téléphone : 03.21.12.88.01

Mail : bibliothequezudausques@yahoo.fr



Location de salles

<http://www.zudausques.fr/fr/information/30593/location-salles>

Pour toutes réservations et tous renseignements : 03.21.93.04.67

Les contrats sont établis en mairie le samedi entre 10h30 et 12h00

La salle polyvalente : équipée pour 150 personnes (vaisselle et matériel de cuisine divers, tables et chaises)

La salle Guy Lyon : capacité d'accueil maximale de 35 personnes

Prêt de matériel

La commune met à votre disposition à titre gracieux le matériel suivant selon la disponibilité :

- 4 plateaux + 8 tréteaux (maximum) 32 chaises (maximum)

Concernant la location du matériel, celui-ci sera retiré le jeudi à partir de 18h et restitué obligatoirement le lundi à 8h30.

Besoin d'une aide informatique ?



CONSEILLER NUMÉRIQUE France services **PAYS DE LUMBRES** COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

NOUVEAU !

100% GRATUIT

Une conseillère numérique à votre service !

Mélanie vous propose un accompagnement individuel pour accéder aux services publics et des ateliers de groupe pour vous familiariser avec le **NUMÉRIQUE**

Pour vous donner quelques idées :

- Prendre en main le clavier, la souris
- Envoyer, recevoir, gérer mes courriels (mails)
- Créer et gérer mes contenus numériques
- Naviguer sur Internet
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Installer et utiliser des applis utiles
- Découvrir et utiliser les plateformes en ligne

Découvrir
Comprendre
Utiliser

Vous allez être fiers de vous !



CONSEILLER NUMÉRIQUE France services **PAYS DE LUMBRES** COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

100% GRATUIT

INFO PRATIQUE

Votre conseillère numérique, organise :

- Des rendez-vous individuels et personnalisés selon vos besoins
- des ateliers collectifs

Contactez-nous :

Maison France Services
1, Chemin du Pressart
62380 LUMBRES

Mélanie CLAIS
03 21 12 34 24
melanie.clais@ccplumbres.fr

Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Tél. 03 21 12 94 94 - paysdelumbres.fr - f

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie
au 03.21.93.04.67

Retrouvez les décisions et comptes rendus du conseil municipal sur le site www.zudausques.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES



Adjoint au maire délégué aux « fêtes et cérémonies » depuis 2014, **Ludovic Ribreux** a présenté sa démission d'adjoint à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais en février 2022.

Conformément à son souhait Ludovic demeure conseiller municipal. Un grand merci pour son investissement dans la commune tout au long de ces dernières années.

Pour lui succéder aux « fêtes, cérémonies et lien associatif », le choix unanime du conseil municipal s'est porté sur **Anne Gaëlle**

Gawlowicz. Lucie Wissocq devient conseillère déléguée auprès d'elle.



Hafida Nasar, adjointe administrative, remplaçante de Françoise Flandrin absente pour raisons de santé, est depuis le 1^{er} juillet en disponibilité pour suivre son conjoint muté dans une autre région.



La commune dépassant le seuil des 1.000 habitants, **Christophe Marquant**, comptable, a mis un terme à son cumul d'emploi (il est secrétaire de mairie à temps complet), la loi ne l'autorisant pas à faire plus de 5 heures par semaine, insuffisantes au vu de la lourde charge de travail.



Recrutée par voie de mutation, **Séverine Pontus**, a pris ses fonctions depuis le 1^{er} juillet : elle est chargée de la direction du secrétariat de mairie et du personnel.

ÊTRE CITOYEN

La liberté a ses limites, en prendre trop c'est empiéter sur celle de l'autre.

Que chacun respecte la loi c'est la première politesse que nous devons à notre voisin.

Alors, attention aux dépôts sauvages (gravats, déchets végétaux : la nature n'est pas une poubelle), au vandalisme, aux nuisances sonores, aux stationnements gênants et dangereux, aux excès de vitesse et autres infractions au code de la route, aux haies non taillées, aux poubelles restant sur le trottoir une fois le service de collecte passé.

Le respect, la considération, le civisme, l'attention aux autres, tout comme la politesse ou la courtoisie, sont autant de comportements qui nous permettent de vivre en société.

Respecter l'autre, c'est simple comme bonjour, un petit mot qu'on a tendance à oublier.

Respecter l'autre, c'est aussi respecter notre cadre de vie : en jetant son mégot et son mouchoir dans la poubelle, en ramassant ce que son chien laisse sur le trottoir, en garant sa voiture aux seuls endroits prévus, en ne jetant pas ses tontes de pelouse et autres déchets végétaux dans la nature, en ayant soin de déposer les cartons et verres dans les containers prévus à cet effet et non aux pieds de ceux-ci...



Janv 2023

PAROISSE MÈRE TERESA
Email: accueil@teresaenmorinie.fr
Par téléphone (laisser un message): 03 21 93 64 82
En vous rendant aux permanences à la maison paroissiale:

- le 3ème samedi du mois de 9H30 à 11H30
- le 1er mardi du mois de 18H à 19H

Retrouvez toute notre actualité et bien plus sur notre site internet et nos réseaux sociaux

Circuit découverte autour du moine-artiste François Mes dans le Pas-de-Calais

www.eglisesouvertes.eu

"Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !", proverbe africain

Vous êtes les ambassadeurs du réseau. Nous avons besoin de vous !!

ÉGLISES OUVERTES

Saint Lambert attire depuis longtemps de nombreux pèlerins, à la mi-septembre. En 1453, Jehan Le May et son épouse Catherine de Lens ont légué à l'église de Cormette un reliquaire, portant leurs armoiries : il s'agit d'un bras d'argent doré, probablement réalisé par un orfèvre audomarois, dans lequel sont enfermés quelques os de Saint Lambert, visibles à travers une plaque de verre. Une inscription indique : « c'est loissement du brach/Saint Lambert ».



FERMETURE PROCHAINE DE L'ÉGLISE SAINT FOLQUIN DE CORMETTE

Suite à l'obtention des financements sollicités, la troisième tranche de travaux programmée de longue date sur l'église de Cormette devrait prochainement débiter.

En plus des entreprises qui interviendront sur une partie de l'édifice, la municipalité en profitera pour dresser un échafaudage aux fins de vérifier l'état du plafond (structure bois) et, en cas de besoin, le sécuriser.

Pour que l'ensemble de ces travaux puisse se réaliser dans les meilleures conditions de sécurité **l'accès au site sera interdit** pour une durée indéterminée à ce jour.

Un arrêté municipal sera pris à cet effet. Merci d'avance pour votre compréhension.

PLUS DE SITES POUR LE PAPIER-CARTON EN APPORT VOLONTAIRE

Depuis la mise en œuvre des nouvelles consignes de tri (voir page 40) la commune dispose désormais, en plus du conteneur de longue date mis à disposition sur le parking face à l'école, de deux nouveaux sites pour l'apport volontaire des emballages papiers, cartons, journaux et magazines :

- Chemin des Lilas aux droits de la grange de la ferme Marcotte
- Chemin du blanc Pays sur le parking de l'espace sportif « Jean Guy Wallemme » (stade).



TERRE DE JEUX 2024

Afin de contribuer à faire des jeux olympiques de 2024 un projet national, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL) et la commune de Zudausques se sont engagées dans le dispositif pour faire vivre à tous les émotions des jeux. L'objectif étant de faire changer le quotidien des habitants grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès 2023.

Pour construire ensemble ce beau défi toutes les associations locales et personnes volontaires sont invitées à participer à une réunion d'information et de programmation :

VENDREDI 24 FÉVRIER À 18H00 SALLE D'HONNEUR DE LA MAIRIE



CE QU'IL FAUT SAVOIR EN CAS DE DÉLESTAGES ÉLECTRIQUES

LORS DE PICS DE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

(Circulaire de Madame la première ministre en date du 30/11 2022)

- ❖ Pas de coupures de plus de deux heures
- ❖ Les créneaux les plus concernés seraient de 8H00 à 13H00 et de 18H00 à 20H00
- ❖ Pendant ces créneaux les communications sont interrompues (téléphone fixe et mobile) **sauf pour les services de secours via le 112.**

- ❖ **Les personnes vulnérables**
 - Le recensement des patients à « haut risque vital » relève de l'agence régionale de santé (ARS)
 - Les personnes vulnérables doivent se faire inscrire en mairie sur le registre des personnes fragiles comme elles le font en cas de canicule ou de grand froid. Elles doivent **signaler si elles ont un équipement médical sans autonomie suffisante.**

- ❖ **L'école**
 - **Si délestage le matin** l'école sera accessible l'après-midi dès 13H30, la restauration habituelle ne peut pas être assurée au regard de la chaîne du froid
 - **Si délestage le soir** les enfants en garderie devront être récupérés avant 17H30.

- ❖ **L'eau et l'assainissement**

Malgré les demandes des associations d'élus, le gouvernement a refusé de retenir ces équipements comme prioritaires. Ils seront donc, eux aussi, privés d'électricité en cas de délestage. Une décision qui impacte plus que d'autres notre commune équipée de pompes de relevage pour transporter les effluents à la station d'épuration des eaux.

- ❖ **La veille des coupures à partir de 17H00 mise en place d'une cellule de crise en mairie** pour relayer les alertes aux services de secours (présence d'un agent communal et d'un élu ou d'un représentant d'associations agréées de sécurité civile).

RAPPEL DE QUELQUES ECO-GESTES POUR CONSOMMER MOINS

- Éteindre les appareils en veille (ordinateurs, consoles de jeux ...) peut représenter une économie de 10% de la facture
- Dépoussiérer les radiateurs électriques pour éviter une surconsommation
- Couvrir la casserole sur les plaques de cuisson pour éviter toute déperdition d'énergie
- Utiliser des ampoules de basse consommation
- Profiter de l'éclairage naturel, par exemple en plaçant le bureau à proximité d'une fenêtre pour éviter le recours à l'éclairage
- Programmer la température de votre chauffage (1° de moins c'est 7% d'économie d'énergie).

UNE GESTION BUDGÉTAIRE DE PLUS EN PLUS ÉTRIFIÉE

À la commune c'est comme à la maison :

Pour fonctionner sans excès il en coûte de plus en plus. Les recettes se raréfiant, il devient difficile de compenser la hausse du coût de la vie.

➤ **Les hausses 2022** (source INSEE et FDE)

- Prix de l'énergie pour les ménages = + 15,1% (après +18,4%) sans + de service
- Prix du Gazole = + 15,6% (après +19,3%) sans + de service
- Prix des combustibles liquides = + 37,8% (après 51,6%) sans + de service
- Prix de l'électricité pour les ménages = + 7,3% avec restrictions possibles
- Prix de l'électricité pour les collectivités (contrat FDE) = après avoir triplé en 2021 le coût a encore augmenté de plus de 35% en 2022 et pour 2023 nous sommes suspendus aux décisions du gouvernement
- Prix du gaz = + 29,3% sans + de service
- Prix des combustibles solides = + 52,1% sans + de service
- Prix de l'alimentation = + 12,1 % sans + de service
- Prix des transports = + 8,6% sans + de service.

➤ **Et que nous réserve 2023 ?**

Même si « comparaison n'est pas raison » nous pouvons rappeler que nous avons connu en 2020 l'augmentation du prix global du m³ d'eau de 25%. C'est important et cela pèse aussi dans le budget des familles. Mais contrairement aux augmentations ci-dessus cela permet de bénéficier d'un réel service en ayant à vie un système de traitement des eaux usées conforme qui donne une plus-value aux biens immobiliers.

Tant mieux pour les contribuables, et les usagers de services publics.

- 2023 marquera la fin définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales
- L'État a supprimé la redevance audio-visuelle
- Le 21 décembre 2022 le Syndicat des Eaux de Dunkerque (SED) a décidé la baisse du prix du m³ pour l'assainissement. Au 1^{er} janvier 2023 il passe de 5,40 € à 5,20 € le m³
- La commune a voté la cantine à un euro pour les foyers les plus modestes et s'efforce, malgré l'augmentation des coûts de fonctionnement de maintenir les prix jusqu'ici pratiqués pour la cantine, la garderie, le centre de loisirs sans hébergement
- Les taux de la fiscalité locale (foncier bâti et non bâti) seront maintenus en 2023 bien que la perte de la taxe d'habitation ne soit pas compensée par l'État comme il se devrait.

Dans ce contexte inflationniste difficile pour tous, en mairie aussi il faut faire face à la raréfaction des subventions octroyées par les partenaires publics, (Europe, État, Région, Département, Intercommunalités...) et parfois à la baisse de dotations de l'État.

Plus que jamais la prudence s'impose pour notre commune qui garde un budget sain.

UNE ANNÉE À L'ÉCOLE

Petit coup d'œil dans le rétroviseur sur cette année 2022 marquée par bon nombre d'activités qui ont permis à nos chères têtes blondes d'en garder de merveilleux souvenirs.



Commençons tout d'abord par la classe de neige des CM1/CM2 du 8 au 16 janvier à la Bréole dans les Alpes de Haute Provence. À la vue des sourires radieux de tous, un seul constat : ce fut une réussite !!!

Les élèves de CP/CE1 des classes de Mesdames Darques et Banquart ne sont pas en reste puisqu'ils ont pris le car le 25 janvier direction le Channel à Calais pour y voir une pièce intitulée « Pourquoi pas ? ».



Le mois de mars fut un mois chargé pour l'école. Le mardi 1^{er}, les élèves de Madame Louys ont pu bénéficier d'une intervention de la LPO sur la thématique de la chauve-souris.



L'ensemble des élèves de l'école a également participé à l'opération « Hauts-de-France propre » le vendredi 18 mars. Une intervenante en musique s'est rendue à 3 reprises dans la classe des CE2/CM1, dans le cadre de « Tous en musique ».



Place aux maternelles qui ont eu droit à une chasse aux œufs de Pâques. Au vu des yeux de certains, nous pouvons assurément penser que la récolte des œufs en chocolat fut bonne !!!

Puis, les CM1/CM2 ont profité de sorties cyclo de mai à juillet. Ils sont même allés encourager les cyclistes du Tour de France le mardi 4 juillet. Durant ce même temps, les élèves du CP au CE2 se sont initiés à la randonnée dans les jolies allées de notre village.



Une sortie au zoo de Fort Mardyck a eu lieu le vendredi 13 mai pour les classes de Mesdames Bedague, Julien, Banquart et Darques. Un moment riche en émotions et en partage pour tous, apprendre que la chouette Hedwige d'Harry Potter est en fait un hibou mâle !!!



Les CP/CE1/CE2 sont, quant à eux, rentrés avec des souvenirs plein la tête et des yeux émerveillés de leur classe de mer du 1^{er} au 3 juin à Le Portel.

Le 23 juin, les élèves de la classe de Madame Banquart ont été filmés par la CCPL dans le cadre de leur intervention sur les abeilles. Il est sûr que des carrières d'apiculteur ou journaliste sont nées !!!



L'autre fait marquant de cette année 2022 est le retour tant attendu de la kermesse de l'école, le samedi 25 juin, après une interruption de deux ans pour cause de pandémie. Les enfants ont pu partager avec leurs parents, mais également leurs enseignants, un moment de fête et de joie. Il a été aussi le lieu de la restitution devant tous de l'intervention « En rythmes corporels ».



Les élèves de Madame Julien ont eu la chance de tirer parti de l'intervention d'un groupe de street art au sein de leur classe.



Le 13 octobre, direction la maison du papier pour les élèves de CE2/CM1/CM2 pour une animation sur le réchauffement climatique.



Le deuxième cross de l'école s'est déroulé le mardi 18 octobre au city stade sous les encouragements des élèves la classe de Madame Julien et ceux de grande section de Madame Banquart et également des nombreux parents présents.

Le vendredi 18 octobre, dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}, les élèves de CM2 ont été invités à participer au cross du collège Albert Camus de Lumbres sous les ovations de leurs camarades de CM1.

Le vendredi 18 novembre au matin, les élèves du CE2 au CM2 ont pu assister à la représentation des Misérables au Channel à Calais. Malgré un départ matinal, les enfants ont fortement apprécié cette représentation de théâtre d'objets.



Le traditionnel spectacle de Noël intitulé « Arrête ton cinéma » a eu lieu dans la salle des fêtes le vendredi 16 décembre. Grâce à l'insistance des appels de monsieur Saison, le père Noël s'est



rendu dans toutes les classes l'après-midi.

L'année 2023 s'annonce tout aussi riche en sorties et animations comme le 23 mars pour l'ensemble des maternelles et le 26 mai pour les CP/CE1 qui se rendront au Channel de Calais.

Et vous pouvez dès à présent réserver votre **samedi 24 juin 2023** pour la kermesse de l'école.

Le milieu associatif



Association pour la Sauvegarde et la Promotion du Patrimoine de Zudausques

Siège social : Mairie 21 rue de la Mairie 62500 Zudausques

***Le Président, Le Conseil d'administration
Vous souhaitent leurs meilleurs vœux
pour 2023***



Créée en 2014, notre association œuvre afin de sauvegarder et restaurer le patrimoine, afin de développer la culture et protéger l'environnement de notre village.

Quelques-unes de nos actions en 2022:

Patrimoine

- ✓ Aide à l'étude de la réfection du puits situé près de l'église, rue de la Troussebière
- ✓ Coordination de la remise en état du vitrail du chœur de l'église de Cormette

Culture

- ✓ Soirée contes dans le cadre du festival « Conteurs en campagne »,
- ✓ Soirée festive de théâtre de rue lors du marché local fin août,
- ✓ Journées artistiques avec les ados du village, encadrées par Art Group
- ✓ Concert des rois avec la chorale « Fasila chanter »

Défense du cadre naturel

- ✓ L'entretien du sentier de la Leulène,
- ✓ Stage de taille des arbres fruitiers avec l'aide du parc des Caps et Marais d'Opale,
- ✓ Entretien du verger de Cormette...

**Accompagnez-nous dans nos actions :
Adhérez (10€)
Faites un don (réduction de 66% d'impôts)**



CLUB DE L'ÂGE D'OR

2022 : Année historique pour le Club qui a fêté ses 40ans !

Outre les amicales rencontres des 2ème, 4ème et 5ème jeudi du mois à la salle des associations à 14h pour : jeux, conversation, bricolage, nous avons vécu des temps forts bien agréables !

- ✓ Repas de reprise au Rallye d'Artois le 25 février
- ✓ Barbecue et fête en musique pour l'Anniversaire des 40 ans à l'Ascension le 26 Mai
- ✓ Repas spectacle à Fruges avec les Clubs des Hauts Pays
- ✓ Pique-Nique au city stade de Zudausques le 11 Août
- ✓ Journée parisienne : visite du Sénat et des environs le 9 Septembre
- ✓ Semaine bleue : Banquet à la Hêtraie à Rinxent avec les Hauts Pays le 17 Octobre
- ✓ Action solidarité : collecte pour les restos du cœur le 3 Décembre
- ✓ Goûter de NOËL le 8 décembre
- ✓ Participation au Marché de NOEL le 11 Décembre
- ✓ Après-midi « Legoland » chez Luc

Le Club accueillera avec le plus grand bonheur des nouveaux seniors en 2023, et souhaite à tous une

Bonne Année !





Association des amis de l'église de Cormette

Née le 22 septembre 1989

Très chers adhérents et bénévoles,

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2023.

Que cette nouvelle année vous apporte de grands bonheurs.

En 2023, nous aurons la joie de voir les travaux de toiture (côté nord-ouest) se réaliser et le nouveau vitrail, représentant Saint Lambert et Saint Jules, éclairer le chœur.

Nous tenons à vous remercier pour l'engagement sans faille que vous portez à notre belle association. Sans vous, rien ne serait possible, alors un grand MERCI à toutes et à tous !

Voici une petite rétrospective de ce que nous avons été heureux de proposer en 2022 :

- Nous nous sommes retrouvés le 18 juin autour de Christine Denorme pour un concert animé par la chorale de Zudausques.*
- Nous avons participé au circuit dédié à l'héritage de l'artiste de François Mes.*
- Nous avons participé au réseau « Église ouverte » du printemps à l'automne. Ce fut l'occasion de recevoir de beaux témoignages sur notre livre d'or, de personnes des environs et de beaucoup d'étrangers qui empruntent la Via Francigena. Les Pèlerins sont heureux d'utiliser notre sceau sur leur « Credential ».*
- Nous avons proposé lors des journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre (Week-End de la Saint Lambert), une exposition de photos. Un Diaporama très réussi a été créé par Céline Balme pour l'occasion. Cette exposition a beaucoup plu.
Nous remercions tous les participants qui ont prêté leurs photos.*
- Nous nous sommes retrouvés lors de notre Assemblée Générale le 23 novembre 2022. Nous avons accueilli de nouveaux membres et élu Thérèse Leroy au conseil d'administration. La cotisation est toujours de 6 euros.*
- Nous avons organisé les 10 et 11 décembre une exposition de crèches. Une cinquantaine ont été exposées. Cette manifestation a remporté un vif succès. Le temps d'un Week-end, beaucoup de visiteurs ont pu découvrir (ou redécouvrir) notre charmante petite église.*

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont prêté leurs crèches ainsi que pour les dons.

Nous espérons retrouver toute la richesse de ces moments de convivialité partagés ensemble lors de nos prochains événements.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, à très bientôt,

Catherine Denis / Anne Hazebaërt



Tous les membres de l'association et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2023.

Qu'elle vous apporte bonheur, joie et une excellente santé.

Un grand merci à Ludovic Ribreux qui reste membre de l'association mais qui me cède sa place en tant que présidente de l'association.

« Merci pour tout » au nom de l'ensemble des membres de Festi' Village.

Nous vous donnons rendez-vous cette année :

- Le 11 mars : « Fête de la bière »
- En mai : traditionnelle « Fête des voisins » et son concours de pétanque
- En juillet : « week-end de la ducasse »
- Le 23 septembre : « Soirée Tout est permis »
- Le 31 octobre : « Soirée Halloween » qui clôturera l'année.

N'hésitez pas à nous rejoindre !



Lucie Wissocq, Présidente de l'Association Festi'Village



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE ZUDAUSQUES

Quelques nouvelles de la société de chasse :

- ❖ La saison ouverte le 18/09/2022 est close pour la société de chasse de Zudausques depuis le 15/01/2023.
- ❖ On ne chasse que le dimanche de 10H00 à 14H00.
- ❖ On ne peut chasser dans les pâtures qu'à partir du 27/11 et uniquement de 10H00 à 13H00.

Les règles de sécurité sont rappelées à chaque Assemblée Générale :

- ❖ ne jamais faire action de chasse vers les habitations.

Il existe des chasseurs qui possèdent des droits de chasse à Zudausques mais qui ne font pas partie de la société. S'ils ne sont pas obligés de respecter le règlement de la société de chasse de Zudausques, ils sont tenus de respecter le règlement général de la chasse, notamment les règles de distance avec les habitations.



Sur cette photo des chasseurs sont entrain de planter une haie de protection contre les rapaces, pour favoriser le repeuplement du gibier à plumes.

La présence de ce gibier sur un territoire est un indice de bonne santé écologique.

BONNE ANNÉE À TOUS !



FOYER RURAL DE ZUDAUSQUES

Tous mes meilleurs vœux pour cette année, une année qui s'annonce déjà prometteuse.

L'année 2022 nous a permis de nous restructurer et ainsi créer une nouvelle équipe et un conseil d'administration qui se veut proche de vous et à l'écoute de vos souhaits.

Ainsi, nous avons créé une nouvelle dynamique de travail et une complémentarité de nos compétences afin de répondre aux mieux au besoin de nos adhérents.

L'équipe du Foyer Rural, le conseil d'administration et moi-même en ma qualité de Président du Foyer Rural de Zudausques vous souhaitons tous nos vœux de bonheur pour 2023.

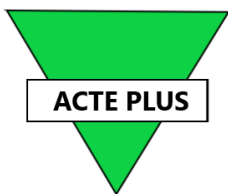
Thomas

Dates Événements 2023 Foyer rural de Zudausques



DATE	ÉVÉNEMENTS	NOTES
07-01-23	CHORALE FASILA CHANTER	ORGANISER PAR L'ASSOCIATION PATRIMOINE
13-05-23 14-05-23	THÉÂTRE ENFANTS	SALLE POLYVALENTE
10-06-23	GALA DE DANSE	LIEUX À DÉFINIR
24-06-23	CONCERT CHORALE	ÉGLISE DE CORMETTE
1-07-23	PORTE OUVERTE DE L'ASSO	LIEUX À DÉFINIR
SEMAINE DU 04-09-23	REPRISE DES ACTIVITÉS	
25-11-23 26-11-23	THÉÂTRE ADULTES	SALLE POLYVALENTE





ACTE PLUS

Association intermédiaire de loi 1901
Structure d'insertion par l'activité économique
Créée le 21 avril 1992, agréée par l'état

« Notre but est l'insertion par l'activité économique des demandeurs d'emploi, d'une part, et le service à la personne, d'autre part. »

« EN 2022, L'ASSOCIATION A FÊTÉ SES 20 ANS ! »

Services que nous proposons :

Si vous êtes offreurs de tâches :

- Vous avez des travaux que vous ne pouvez pas réaliser vous-même, nous pouvons vous proposer une personne qui les fera à votre place, pour la durée que vous souhaitez.
- Pour les travaux de ménage, de jardinage, ils sont déductibles des impôts à hauteur de 50% des sommes versées.
- Nous réalisons également tous les autres travaux : rénovation, tapisserie, peinture, Les CESUS sont acceptés.

Si vous êtes une association, entreprise, artisan, collectivité :

- Nous sommes là pour un besoin ponctuel, régulier ou un remplacement de congés. Pour permettre de tester un demandeur d'emploi avant embauche.

Si vous êtes sans emploi :

- Une équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches (administratives et sociales), dans votre projet professionnel en vous mettant à disposition pour des missions, vous permettant ainsi d'acquérir une expérience, une valorisation sociale et financière.
- Votre passage à ACTE PLUS est une étape dans votre recherche d'emploi, un tremplin vers un emploi plus stable.

Notre bilan pour cette année :

Nous avons fait travailler 132 personnes (91 femmes 41 hommes) pour un total de 40 464 heures.

Pour réaliser cela, 266 utilisateurs ont fait confiance à l'association.

- 248 particuliers venant principalement du canton de Lumbres mais également d'Aire sur la Lys, Ardres, Audruicq, Fauquembergues, Saint-Omer.
- 14 mairies
- 3 collèges (Lumbres, Ardres, Audruicq)

Nous remercions toutes ces personnes qui ont permis d'obtenir ces résultats et particulièrement celles de Zudausques.

Nous présentons à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2023 !



L'équipe des permanentes

La Présidente Danièle Bernard,
Le Conseil d'Administration,
Les membres du bureau et son équipe de salariés.

Téléphone : 03.21.88.22.00

Fax : 03.21.88.00.30

actep62@orange.fr

www.facebook.com/actep62



COMMERÇANTS ET ARTISANS

Accompagnement psychologique

- Martine Magnier, Symboliance, cabinet de thérapie en relation d'aide, 25 chemin de la Vallée, Cormette

Sophrologie

- Dorothée Mercier, 25 rue des Courtils, 07.88.47.37.65

Dépôt-vente de vêtements enfants

- OKZ occasions kids zéro défaut, 37 rue d'Audenthun, 06.16.27.67.95

Articles festifs

- Ludovic Ribreux, 49 rte du château d'eau, 06.74.61.75.68

Coiffeurs (salon et à domicile)

- Hair Pur, Hubert Dubois, 2D chemin des Lilas, 03.21.38.04.25
- Sylvaine Coiffure, 27 rue des Courtils, 03.21.38.01.05
- Sab coiffure, Mme Méquignon, 44 rue Audenthun, 06.88.49.49.59
- Cil'Hair, Lucie Wissocq, 11 rue des Bouleaux, 06.88.47.52.71

Boulangerie

- Maison Delbecq, 2ter chemin des Lilas, 03.21.11.37.52

Vente à domicile

- Christele Leroy Bressel 78 rue du château d'eau 03 21 39 71 62

Estaminet, Épicerie, vente à emporter

- Estaminet « La Trousse Bière », Eric Derudder, 13 rue des Courtils, 06.45.52.53.81

Garage

- Leclercq Automobiles, 28 rte de Licques, 03.21.11.85.60

Producteur Jus de pommes

- Hugo Monchy, 18 rue Saint Lambert, 08.92.97.63.11

Vente de légumes

- Loviny Thierry Chti bio, 23 rue des Courtils

Vente au détail d'objets neufs non alimentaires pour les brocantes

- Nadège Tuban, 34 rue des Charmilles, 06.51.34.32.95

Bricolage Dépannage Serrurerie

- AGT Services Alain GILLOT, 40 route de Leuline 06.98.27.66.29 agt62@orange.f

Consultante Formatrice en prévention des risques professionnels / Monitrice Sauveteur Secouriste du Travail

- Martine Bocquet, 27 rue St Lambert, 03.21.93.29.

Infirmiers

- Danièle Sagot, 30 rte de Leuline, 06.75.15.77.37 et Isabelle Thomas, 06.49.07.33.05
- Gaëtan Sagot, 48 rue de la Troussebière 06 69 46 52 70 (REMPLAÇANT)

Maçonnerie

- Jean Luc Masson, 12 impasse Calbert, 03.21.93.41.36
- LD Constuction, Luc Denis, 4 bis rte de Liheuse, 03.21.11.09.96
- JD Bâtiment, Jacky Decroo, 386, rue d'Audenthun
- Lst Loïc SILY Travaux , route de Licques 06.70.55.01.34

Ramonage-Couverture-Zinguerie

- Rémi Bertat, Cormette, 06.69.17.57.29
- BD Renov-Toitures 45 rue de la Troussebière , 07 87 39 63 60

Charpente Menuiserie

- Emmanuel Fiolet 16 Rue d'Audenthun

Menuiserie d'agencement

- JAC Jacques Lardeur, 27 rte de Leuline, 06.19.41.08.89

Paysagistes

- Acti Paysage, 20 rte de Leuline, 03.21.93.37.45

Plombier

- Guy Planchez, 163 route de Licques, 03.21.95.86.58

Terrassement

- Devignes Matthieu, 5 route de licques, 07.83.27.28.06
- MVTP Valentin Muselet, 06.33.42.72.59

Transporteurs

- Transports Lefebvre, 3 rte de Licques, 03.21.93.76.29
- Transports Landron, 16 chemin des Lilas, 03.2138.19.23
- Grégory Playoult, 27 rue des courtils, 03.21.38.01.05

Travaux agricoles / travaux Publics

- Sarl Bailleul, Chemin des marronniers, 03.21.38.32.28

Artisan peintre

- Jérôme Mahieu, 6 rue Cormette, 03.21.12.86.94

Travaux à domicile

- Anthony Manier, 150 route de Licques

Assistantes maternelles

- Christèle Bressel, 78 rte du château d'eau, 03.21.39.71.62 / 06 77 59 50 06
- Sophie Dubar, 3 rue des Charmilles, 09.73.57.80.85 / 06 23 41 45 77
- Marie Hélène Landron, 16 chemin des lilas, 03.21.38.19.23
- Adeline Brebion, 18 rue d'Audenthun, 03.59.79.63.25 / 06 80 54 83 37
- Christelle Pocholle 15 route de Licques 06 80 54 12 30

Exploitations agricoles

- Gaec Broquet Antoine et Philippe 22 route du château d'eau
- Earl de la taille Helleboid Maxime et Stéphane 52 rue de la mairie
- Gaec Fichaux Luc et François 5 rue du château d'eau
- Earl du fonds d'ausques Benjamin Denis 53 route de licques
- Lassalle Daniel 97 rue du château d'eau
- Helleboid Bruno 18 rue de la mairie

2022 en images UN VILLAGE DYNAMIQUE !

JANVIER



Tintements de grelots et chants de Noël, le concert des rois donné par la chorale Fasila Chanter en l'église Saint-Omer, a ouvert l'année 2022 !



Du 8 au 16 janvier, les 29 enfants de CM1/CM2 ont pleinement profité des joies de la neige à La Bréole dans les Alpes de Haute Provence et d'une initiation au ski alpin, la marche en raquette, la course d'orientation ...

FÉVRIER



47 enfants de 3 ans à 10 ans ont participé à l'ALSH des vacances d'hiver, sur le thème des « Super Héros » !

M A R S



Accompagnés par la CCPL, les enfants de l'école ont participé à l'édition 2022 des « Hauts de France Propres »

« Hauts de France Propres » en 2022, un record !
1 400 points de ramassage / **58 000** participants /
7 283 m3 volume de déchets ramassés

A V R I L



Organisée par la municipalité et Festi'Village, la chasse aux œufs du lundi de Pâques a ravi les petits mais aussi les plus grands !

50 enfants âgés de 3 à 10 ans ont participé à l'ALSH des vacances de printemps

M A I

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945





La municipalité s'est associée à Gaëtan Sagot pour l'exposition « Il était une fois, Zudausques sous l'occupation », présentée le 8 mai à la salle Guy Lyon



Tout au long de la journée très ensoleillée du 22 mai, 7 équipes se sont affrontées dans une ambiance conviviale et familiale autour de 7 jeux et d'un fil rouge, lors de la 1^{ère} édition d'intervillages



JUIN



Classe de mer sur la Côte d'Opale à Le Portel pour les 44 enfants des classes de CP/CE1/CE2



Soirée dansante pour la fête de la musique



Remise de dictionnaires aux écoliers de CM2 de Zudausques partant en 6^{ème}

Kermesse de l'école
Un très joli spectacle donné par les enfants de l'école, hélas sous une pluie en continu, suivi de la distribution des prix



JUILLET



Remise des diplômes aux médaillés du travail / Accueil des bébés de la commune nés en 2021



Brocante et ducasse organisées par la municipalité et Festi'Village



ALSH du mois de juillet

SEPTEMBRE



Du 21 septembre au 9 octobre, ouverture au public du verger de Cormette pour la cueillette des pommes

OCTOBRE



Inauguration de la mise en service de la route de Licques après plusieurs semaines de travaux



Projection du film « Portraits de villages » en l'église Saint-Omer du village : Pour notre village, sa situation pendant la 2^{ème} guerre mondiale a été le fil rouge du reportage qui lui était consacré.



Atelier Manga à la Médiathèque organisé par la CCPL où chacun a pu dévoiler ses talents sur les précieux conseils du dessinateur Chibi Dam'Z!



Repas musical, concours de baby-foot et de biscuits de Noël (en décembre), tous les bénéfices de ces actions ont été reversés à l'association « Les Rubans Roses du pays de Lumbres » dans le cadre d'Octobre Rose

NOVEMBRE



ALSH des vacances d'automne



Pour Halloween, des citrouilles décorées et éclairées ont été exposées sur le parvis de la mairie



Comméoration de l'armistice du
11 novembre 1918



Moment de convivialité partagé par les aînés du village autour d'un banquet organisé par la municipalité

D É C E M B R E



Week end de la solidarité : collecte de denrées au profit des restaurants du cœur





Les festivités de Noël dans le village ont été nombreuses : marché de Noël, concours de confection de biscuits de Noël, décoration des grilles de l'école par les enfants, spectacle de Noël et friandises offerts aux enfants de l'école par le Père Noël, activités manuelles avec le Relai Assistantes Maternelles, journée récréative organisée dans le cadre de l'ALSH, préparation et distribution des colis de Noël aux aînés, exposition de crèches à l'église St Folquin de Cormette



◆ **Liaisons douces, bientôt aussi entre Zudausques et Lumbres**

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres a pour objectif de mailler le territoire avec plus de 60 kms de pistes cyclables d'ici fin 2024 pour sécuriser les déplacements à vélos quotidiens sur le territoire et ainsi mettre en œuvre une véritable alternative à la voiture individuelle.

7 liaisons douces vont donc voir le jour. La première de 5,5 kms a été inaugurée en septembre 2021 entre Lumbres et Remilly-Wirquin.

Les travaux concernant la liaison douce entre Zudausques et Lumbres, via Quelmes (7,5 kms), devraient débuter au deuxième semestre 2023.

◆ **L'urbanisme se met à la dématérialisation**

Les demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et de démolir) peuvent désormais être déposées en ligne en vous connectant sur **le portail des autorisations d'urbanisme disponible en page d'accueil du site internet de la CCPL : cc-paysdelumbres.fr**

Aussi plus besoin de se déplacer pour déposer un dossier d'urbanisme. Vos démarches administratives sont ainsi simplifiées.

Il s'agit d'un service disponible mais non obligatoire, le dépôt pouvant toujours se faire en mairie sous format papier.

Pour connaître les règles d'urbanisme applicables à votre parcelle ainsi que pour consulter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) vous pouvez consulter :

- Le site du Géoportail de l'urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>
- Le site de la CCPL : cc-paysdelumbres.fr

Pour contacter les instructeurs du service ADS de la CCPL :

- 03.21.12.94.94 TAPER 2
- ads@ccplumbres.fr

◆ **Déchets : n'oublions pas les nouvelles consignes de tri en vigueur depuis le 1^{er} janvier**

DÉPOSEZ DANS LE BAC JAUNE TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET MÉTAL

PAPIER CARTON EN APPORT VOLONTAIRE

Embballages et flacons en plastique

Barquettes et emballages alimentaires, pots de yaourt, sacherie

Embballages en métal

LES BONS GESTES DE TRI
BIEN LES VIDER
INUTILE DE LES LAVER
DÉPOSER DANS LE BAC SÉPARÉS
LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC

TOUS LES EMBALLAGES SE **TRIENT**
TOUS LES PAPIERS SE **RECYCLENT**

Vous allez être fiers de vous!

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Contacts :
Communauté de Communes du Pays de Lumbres
03 21 12 94 92
tri@ccplumbres.fr

PAYS DE LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Guide du tri

Disponible sur Google Play

Disponible sur l'App Store

Fiche mémo récemment déposée dans votre boîte aux lettres et consultable sur les sites de la CCPL et de la commune.

Désormais deux points d'apport volontaire pour le papier carton :

- Angle rue de la mairie et rue des bouleaux (face à l'école),
- Aux droits de la grange de la ferme Marcotte chemin des lilas (Audenthun).

Ne pas oublier de sortir les poubelles la veille au soir (le jeudi soir, la collecte ayant lieu le vendredi).

En cas de besoin le service déchets de la CCPL est joignable au 03.21.12.94.92

◆ **Espace enfance et famille**

Un lieu d'accueil enfants/parents et professionnels de la garde d'enfants (Assistant(e)s maternel(le)s).

Ce service comprend un relai petite enfance gratuit proposant régulièrement des ateliers d'éveil, des réunions thématiques, des temps de médiation mais aussi des manifestations ponctuelles (sorties...)

Pour de plus amples informations contacter le service au 03.21.12.91.99 ou 06.07.49.32.20 ou par mail espace.enfanceetfamille@ccplumbres.fr

◆ **La maison des services propose de nombreuses permanences d'organismes**

Labellisée Espace France Services la maison des services sise 1 chemin du Pressart à Lumbres (face au centre de secours) vous permet d'accéder à de nombreuses permanences : mission locale, BGE, conciliateur

de justice, CPAM, CAF, PMI, espace info énergie, OPAH... et plus récemment l'UDAF 62 (Union Départementale des Associations Familiales).

Pour le détail de ces nombreuses permanences et ateliers consulter le site cc-paysdelumbres.fr : dans la tête de la page d'accueil cliquer sur Maison France Services Rubrique « les permanences ».

La maison des services délivre également les passeports et les cartes d'identité et propose aussi des services comme **l'atelier numérique accessible à tous (particuliers et professionnels) et gratuit.**

Pour l'atelier numérique prendre l'attache de Mélanie Clais (03.21.12.34.24) pour les particuliers et Bastien Billaud (03.21.12.34.22) pour les artisans et commerçants.



◆ Ça roule pour les stations de mobilité du Pays de Lumbres !

Grâce aux stations mobilité c'est désormais possible de se déplacer autrement en milieu rural et à moindre coût : vélo 1 € de l'heure, véhicule électrique 2 € de l'heure.

Si vous souhaitez louer l'un des vélos ou la voiture de notre station mobilité sise rue des courtils près de l'estaminet de la Trousse bière s'inscrire sur le **site Clem'** : <https://paysdelumbres.clem.mobi/>

LA CCPL : UNE INTERCOMMUNALITÉ DE PROJETS ET DE SERVICES AU SERVICE DES HABITANTS DU TERRITOIRE (BILAN CHIFFRÉ 2022)



◆ Un centre aquatique (Aa Piscine) dont la renommée n'est plus à faire

99.022 entrées en 2022 :

- 35.477 entrées public classique
- 5.536 entrées aquagym
- 3.077 entrées activités (bike, jump, circuit)
- 3.154 leçons enfants
- 41.456 scolaires

◆ Des animations culturelles pour tous et sur l'ensemble du territoire

17 spectacles / 31 représentations / 1800 spectateurs en 2022

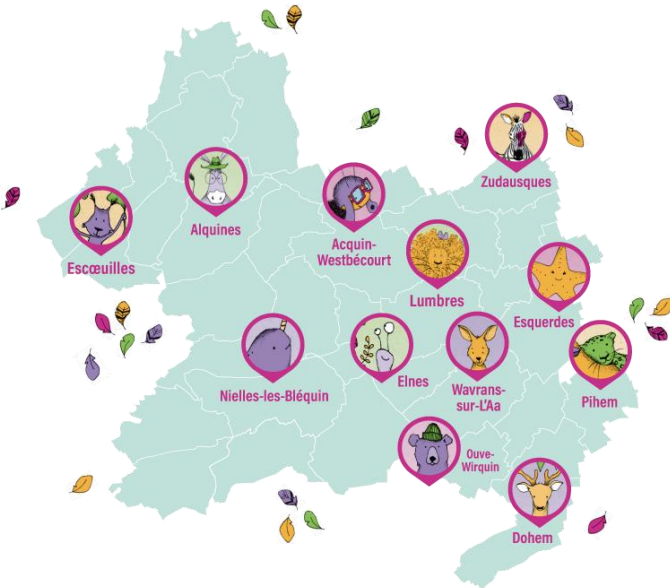
1 Résidence d'artistes : La Compagnie « Bonnes Intentions »

- **Réseau PLUME**

- 12 médiathèques : 2344 abonnés + 69 groupes
- 65 bénévoles + 5 salariées
- 2022 = année des 10 ans, des animations toute l'année et une exposition originale qui se poursuit toute l'année 2023
- 555 nouveaux inscrits depuis le 1er janvier 2022
- 59.060 prêts en 2022 – 6.595 nouveaux documents en 2022
- 41 dates d'animations

- **Autres actions culturelles**

Résidence d'artistes : le stop shop : 485 personnes sensibilisées sur 3 semaines



- ◆ **Un développement économique raisonné et pragmatique**

11 dossiers accompagnés par la CCPL en 2022 : 7 créations/reprises d'entreprises et 4 pour le développement d'activité

310.026 € investis sur le territoire et éligibles aux aides CCPL qui a participé à hauteur de 20.547 € (Trois entreprises Zudausquoises en ont bénéficié)

Porte du Littoral 26 entreprises et de nouveaux arrivants et chantiers en cours : Fournéo – Nord Carton – Sectiotech – Blot Electricité et emménagement de l'entreprise Répi Sécurité.

- ◆ **Un développement touristique dynamique**

De mars à novembre 2022 : + 66% de visiteurs sur notre territoire soit 4.650 visiteurs accueillis

- **Sport de nature** : 900 km de sentiers et un trail annuel emblématique - 12^e Trail Évasion en Pays de Lumbres – 2000 participants.
- **Animations territoriales** : 60 animations mises en œuvre par la CCPL et le concours de ses partenaires.

◆ La transition écologique : un enjeu prioritaire au cœur du projet de territoire

- 30 animations cosmétiques, produits ménagers, création d'éponges lavables, plessage de haie avec le Parc Naturel Régional / 406 personnes
- Conservatoire des Espaces Naturels : 3 animations / 44 personnes
- Un Défi Zéro Déchet : 4 animations / 26 personnes
- 65 animations scolaires / 1704 élèves
- Abeilles : 19 animations / 460 élèves
- Ligue pour la Protection des Oiseaux : 24 ateliers pour les écoles primaires / 440 élèves / 3 ateliers au collège Camus de Lumbres dans le cadre de l'appel à projet insectes pollinisateurs du Département / 76 élèves
- Conservatoire des Espaces Naturels : 4 animations scolaires sur 5 / 94 élèves.



- **Un rucher itinérant :**

La CCPL a agrandi son rucher en 2022 avec 18 nouvelles ruches / sur 6 bassins de vie / implantées pour 2 ans.

- **Des aides à la rénovation de l'habitat**

- 217.000 € d'aides accordées en 2022 par la CCPL
- 1.272.569 € de travaux engagés en 2022 sur les logements
-

◆ La Mobilité : un défi exemplaire

- 7 stations de mobilité : Lumbres, Bonningues-les-Ardres, Escœuilles, Nielles-les-Bléquin, Seninghem, Wavrans-sur-l'Aa, Zudausques.

En 8 mois de mise en service en 2022 : 196 réservations de vélos à assistance électrique et 1.839 réservations de véhicules électriques

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER :

TRANSPORT SOLIDAIRE

Téléphone : 07 49 84 09 50
Mail : transportsolidaire.pasdecalais@famillesrurales.org

ONyVA PAYS DE LUMBRES
La mobilité en Pays de Lumbres

Un service coordonné par l'association Familles Rurales Surques et environs et la Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Familles rurales ASSOCIATION DE SURQUES ET ENVIRONS
Vivre mieux !

UNE AIDE AUX DÉPLACEMENTS, POUR LES HABITANTS, PAR LES HABITANTS.

Familles rurales ASSOCIATION DE SURQUES ET ENVIRONS
Vivre mieux !

- **Transport solidaire**

10 conducteurs bénévoles / 93 personnes bénéficiaires (72 ont utilisé le service au moins 1 fois) / 1 545 trajets organisés, pour 28.000 km parcourus par les bénéficiaires.

- **Opération « savoir rouler à vélo » dans les écoles**

Année scolaire : 2021-2022 : 3 écoles : Dohem, Clerques et Elnes / 8 classes / 167 élèves / 88.5% de réussite.

◆ Un soutien permanent pour l'enfance et la famille



- 3 après-midis création de jeux de société
- 3 après-midis jeux de société
- 66 familles participantes
- 1 soirée jeux de société
- **Nouveauté 2022** : le café des parents : 4 se sont déjà tenus en 2022
- 9 ateliers « Ma famille, un artiste »
- 213 ateliers assistants maternels/enfants (**tous les mercredis à Zudausques**)
- Relai Petite Enfance : 345 personnes ont bénéficié d'une information individuelle

- Lieu accueil enfants/parents du jeudi matin dans les locaux de la Maison des Services : 36 accueils / 154 participations de familles / 204 enfants.

◆ De l'action sociale utile pour les plus démunis

- Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.
- **Projet « Vivre c'est Oser »** : 12 personnes du territoire participent actuellement jusque fin 2023 à un programme imaginé et encadré par la référente RSA de la CCPL pour accompagner ce public RSA du territoire dans une action d'insertion sociale et professionnelle.
- Paniers solidaires : distribution de paniers de producteurs locaux à 50 familles du territoire identifiées par les partenaires sociaux pour venir en aide aux populations impactées par la crise tout en favorisant le circuit court.

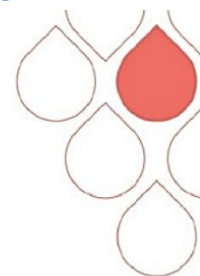
◆ Une maison de santé pour éviter la désertification médicale



Labellisée par l'ARS en 2021 et portée par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et un groupe de professionnels de santé : 2 médecins généralistes, 4 infirmiers libéraux dont 1 hors les murs, 1 ostéopathe, 1 couple de pédicure-podologue, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 sophrologue.

◆ Une Maison des Services labellisée Espace France Services depuis 2020

- En 2022 c'est 29.068 appels entrants, 1.090 demandes France Services : aide à la constitution des dossiers de permis de conduire, retraites, titres d'identité...Près de 1.900 titres demandés en 2022.
- **Ateliers conseillère numérique** : 69 inscriptions depuis septembre 2022, 184 accompagnements (34 ateliers en groupe et 39 accompagnements individuels).



Communication

Le SED, en tant que régie assainissement, se veut proche des usagers, et a souhaité être pédagogique. Ainsi, depuis la prise de compétence en 2020, des actions de sensibilisations ont été portées par le Syndicat : réunions publiques, encart factures, courriers à l'attention des usagers, transmission des règlements AC et ANC à chaque abonné...

Des exemples de communication vers la population sont repris ci-après.

BIENVENUE DANS VOTRE NOUVEAU CONTRAT !

A compter du 1^{er} mai, le service de l'eau de votre commune, auparavant rattaché aux Syndicats Intercommunaux de Leulinghem et de Boisdinghem, est désormais intégré dans le périmètre du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois. Nous vous accompagnons pour vous expliquer en détail les évolutions de ce nouveau contrat.



Qu'est-ce qui change pour vous ?

1 Vous recevez désormais une facture de l'Eau du Dunkerquois

Dans votre ancien contrat, qui a pris fin au 30/04/2020, la gestion de votre service de l'eau avait été confiée à SUEZ, par votre Syndicat Intercommunal. Votre nouvelle facture est aux couleurs de l'Eau du Dunkerquois (dont le Délégué est également SUEZ) car c'est cette structure qui pilote désormais le service de l'eau sur votre commune.

2 Les n° utiles et les contacts de votre service de l'eau changent

Si vous avez créé votre compte en ligne, vos accès (identifiant et mot de passe), eux, demeurent inchangés. Vous conservez toutes vos données personnelles. Si vous souhaitez profiter de ce changement pour activer votre compte et pouvoir réaliser vos démarches en ligne, connectez-vous sur www.leaududunkerquois.fr, Rubrique 'Tout sur mon Eau'. Votre identifiant se trouve en haut, à droite, du recto de votre facture.

Vous avez des questions complémentaires ?
Vous souhaitez des précisions ? Nos conseillers clientèle sont à votre disposition au **0977 420 420** (appel non surtaxé)

3 Le tarif de l'eau évolue car vous bénéficiez maintenant de la tarification éco-solidaire

Ce dispositif innovant a été mis en place par l'Eau du Dunkerquois depuis 2012. Il favorise les foyers économes et tient compte des conditions de revenus pour rendre l'eau accessible à tous. Vous avez donc désormais 3 lignes dans la rubrique Consommation au dos de votre facture, qui correspondent aux 3 tranches de prix définies dans la tarification éco-solidaire.

4 Le tarif de l'assainissement évolue

Votre nouveau contrat intègre, dans le prix de l'assainissement, la charge des investissements importants réalisés récemment ainsi que le financement d'investissements à venir afin de se mettre en conformité vis-à-vis des exigences de réglementaires. L'évolution de ce prix du traitement de vos eaux usées est intégré au verso de votre facture, dans la rubrique "Collecte et traitement des eaux usées".

Service de l'Eau de votre commune
SPECIMEN 120 M3

Libellé	Unité	Quantité	Prix unit.	Prix total
Abonnement	€/an	1	36,41 €	36,41 €
Forfait communautaire	€/L	120 M3	380,79 €	45,72 €
Total à payer				416,13 €

Libellé	Unité	Quantité	Prix unit.	Prix total
Consommation	€/m3	120 M3	3,75 €	450,00 €
Consommation	€/m3	120 M3	2,75 €	330,00 €
Consommation	€/m3	120 M3	1,75 €	210,00 €
Total à payer				990,00 €



Le mot de...
Bertrand Ringot,
Président du Syndicat
de l'Eau du Dunkerquois



Je suis heureux d'accueillir votre commune au sein de notre collectivité: elle rejoint les 23 communes existantes représentées au sein du syndicat qui assure la gestion du service de l'eau potable.

Depuis 6 ans, avec les élus des communes qui constituent le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, nous avons à cœur de répondre aux attentes des habitants, sur leur service de l'eau et je tiens à partager avec vous, ce qui nous guide dans notre pilotage et nos décisions :

- Notre préoccupation première est **la ressource et sa préservation**. Nous menons depuis de nombreuses années, différentes actions afin de limiter nos prélèvements, réduire les fuites et les pertes en eau au maximum mais aussi encourager chacun à maîtriser sa consommation.
- Notre 2^e ambition est **d'être et de rester innovant sur le sujet de l'eau** et nous pouvons être fiers d'avoir été pionniers dans de nombreux sujets dont notre unité de réalimentation des nappes phréatiques de Moule, notre réseau d'eau industrielle, ou encore notre tarification éco-solidaire.
- Enfin, nous avons souhaité établir nos actions en **écoutant les attentes des 220 000 habitants** que nous desservons et nous le poursuivons de manière forte. Chaque année, un institut est choisi pour récolter votre avis sur le service que nous vous délivrons. Nous prenons acte des résultats de cette enquête annuelle et mettons tout en œuvre pour tenir compte de vos réponses et apporter des solutions.

*Pour atteindre ces objectifs et mener cette mission à nos côtés, nous avons choisi d'accorder notre confiance à l'entreprise **SUEZ**, que vous connaissez déjà et qui mettait en œuvre votre précédent contrat. Vous continuerez à bénéficier de leur engagement en matière de qualité de service et de relation.*

Pour votre commune, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois assure également le service de l'assainissement, pour lequel nous veillerons à poursuivre les actions au profit de l'efficacité de la collecte et du traitement des eaux usées, tout en intégrant l'objectif de maîtrise des charges induites.

Je souhaite de tout cœur que le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois vous apporte toute satisfaction en tant que nouvel acteur de vos services. Je demeurerai particulièrement à votre écoute, lors de cette étape de changement et je vous remercie de votre confiance.

Qui sommes-nous ?

Le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois est la structure publique qui pilote et définit les orientations du service de l'eau pour ses communes membres. Chaque collectivité ou commune adhérente dispose de représentants au sein du comité syndical. Jusqu'au 31/12/2019, le Syndicat était composé des 17 communes du littoral Dunkerquois de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de 6 communes de la Communauté des Communes des Hauts de Flandre*

Depuis le 1^{er} janvier, 6 communes** supplémentaires de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et issues d'anciens syndicats intercommunaux ont rejoint le Syndicat.

*Bergues, Holque, Hoymille, Looberghe, Uxem et Watten.

**Zudausques, Quelmes, Quercamps, Acquin-Westbecourt, Leulinghem et Boisdinghem

Nos domaines de compétence

- La production et la distribution d'eau potable
- La collecte et le traitement des eaux usées
- La défense incendie

Zoom sur la tarification éco-solidaire

En 2012, l'Eau du Dunkerquois mettait en œuvre, pour la 1^{ère} fois en France, une nouvelle tarification de l'eau dont l'objectif était double : inciter chacun à maîtriser ses consommations et rendre l'eau accessible à tous, en prenant en compte le niveau de revenus des foyers.

La tarification éco-solidaire était née, elle repose sur : 3 tranches de prix différentes, correspondant aux différents usages de l'eau. Ainsi, les 1^{ers} m³, correspondant aux usages essentiels bénéficient d'un tarif très attractif. Le 2nd palier, correspondant aux usages utiles, bénéficie d'un tarif très raisonnable. Enfin, la dernière tranche, correspondant aux usages dits de confort, est à un tarif qui dissuade les foyers à dépasser ce dernier seuil. Les foyers fragiles, bénéficiant de la Complémentaire Santé Solidaire (ex CMUc) sont identifiés et bénéficient d'un tarif spécifique et inférieur pour la tranche de l'Eau Essentielle.

Les professionnels quant à eux bénéficient d'un tarif dédié et unique par m³ consommé.

L'EAU ESSENTIELLE > Jusque 80 m³
Moins d'1€ pour 1000 litres

Pour que l'eau soit accessible à tous, pour couvrir les besoins quotidiens du foyer, un tarif de l'eau très bas.



L'EAU UTILE > Jusque 200 m³
Moins d'1,50€ pour 1000 litres

Pour respecter le budget de tous les foyers, quelle que soit leur taille, un prix de l'eau qui demeure inférieur à la moyenne régionale



L'EAU DE CONFORT > au delà de 200 m³
Moins de 2€ pour 1000 litres

Parce qu'il est indispensable d'inciter chacun à faire des économies pour préserver la ressource, un tarif plus élevé qui encourage à faire des efforts pour réduire sa consommation.



La part Assainissement de votre facture en détail



Pourquoi la hausse de la part assainissement de votre facture ?

Ces dernières années, des investissements importants ont été réalisés sur votre commune pour rendre conforme l'assainissement sur son territoire :

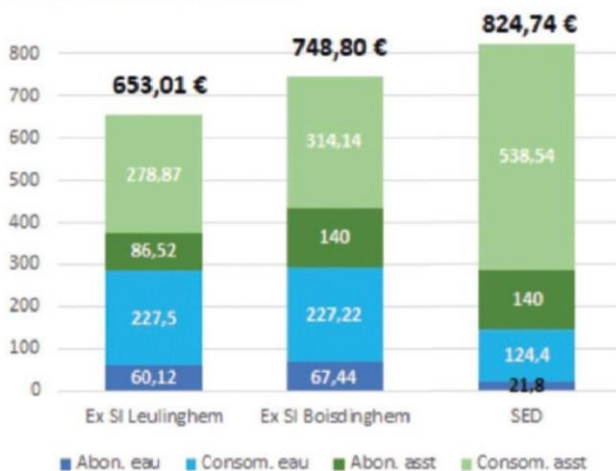
- ❗ l'assainissement collectif a été déployé afin de réduire la part d'usagers disposant d'un assainissement non collectif dont une très large majorité n'était pas conforme
- ❗ un réseau d'assainissement maillé a été créé et mutualisé. Que vous soyez situé en centre bourg ou plus éloigné, le service est accessible au plus grand nombre.

Parmi les investissements majeurs réalisés :

- ❗ 4 stations d'épuration ont été créées
- ❗ plus de 30 km de réseau ont été réalisés
- ❗ les postes de refoulement, qui permettent d'acheminer les eaux usées vers les stations d'épuration, ont été multipliés par 3.

Pour financer ces investissements, les anciens syndicats ont dû contracter des emprunts. La loi oblige les collectivités à voter des budgets indépendants (eau/assainissement) et équilibrés. Les remboursements de ces emprunts ont été transférés au Syndicat de l'Eau du Dunkerquois qui a dû les répercuter sur le prix de l'assainissement, au travers de la facture d'eau.

Evolution de la facture annuelle d'eau et d'assainissement (taxes comprises) pour une consommation de 85 m³ :



Vous vous demandez...

A quoi va me servir cet assainissement collectif ?

Grâce aux nouvelles stations d'épuration et aux réseaux d'assainissement, toutes les eaux usées sont traitées par des installations professionnelles, qui permettent de rejeter des eaux parfaitement nettoyées dans le milieu naturel. Vous habitez dans un cadre rural, agréable : ces équipements vont permettre de le préserver pour vous et pour les générations futures, de ne pas polluer les cours d'eau, de protéger les ressources en eau qui deviennent de plus en plus précieuses. **Au-delà de cet aspect positif pour l'environnement, avoir une habitation raccordée apportera de la valeur à votre bien immobilier.**

Je ne suis pas raccordé au réseau. Pourquoi me facturer la part assainissement ?

Si un réseau d'assainissement dessert votre habitation, vous êtes donc "raccordable" et à ce titre, vous devez acquitter la part de l'assainissement collectif. **Vous disposez d'un délai de 2 ans à compter de la mise en service de l'assainissement collectif pour vous raccorder et vous bénéficiez d'une subvention de l'Agence de l'Eau (de 50% plafonnée à 1200€ ou 3600€ en cas de raccordement spécifique).**

Pourquoi je ne paye pas le même prix que mon voisin ?

Le tarif unitaire de l'eau est le même pour tous mais c'est votre prix moyen qui peut être différent de celui de votre voisin. En effet, il s'agit d'une moyenne calculée à partir d'une partie fixe liée à votre abonnement, d'une partie proportionnelle liée au volume consommé et pour l'eau potable, la tranche tarifaire concernée (eau essentielle, eau utile, eau de confort).

Aucun réseau d'assainissement ne dessert ma rue, je ne suis pas raccordable, quelles sont mes obligations ?

Si vous n'êtes pas raccordable, vous devez disposer d'une installation autonome pour traiter vos eaux usées (assainissement non collectif). Ce dispositif a un coût qui équivaut à une charge assainissement située entre 6,40€ et 8,80€ pour une consommation moyenne annuelle de 85 M³ (soit un coût eau et assainissement équivalent à 1200 € par an). La loi oblige à contrôler la conformité de ces dispositifs et des contrôles réguliers seront effectués par le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois. Si votre installation se révèle non conforme, vous disposez d'un délai de 4 ans pour effectuer les travaux de mise en conformité.

Vous avez des questions ou souhaitez un complément d'information ? Nous mettons à votre disposition un n° dédié : **06 70 74 78 36**.

Vous pouvez également envoyer un courriel à : **accueil.hdf@suez.com**

Votre facture d'eau semestrielle



Outre les taxes et redevances réglementaires, la Facture d'eau est composée de 2 parties :

- 1) la part relative à l'eau potable
- 2) la part relative à l'assainissement

l'eau potable (fourniture de l'eau)	l'assainissement (traitement de l'eau usée)
<p>L'Eau du Dunkerquois a mis en place, depuis 2012, un tarif éco-solidaire, grâce auquel vous bénéficiez d'un tarif de la part eau potable parmi la moins chère de la région. Abonnement semestrielle : 11 €HT Consommation : Pour une consommation d'eau de 0 à 80m3 par an, le tarif est de 0,89 €HT par m3 Pour une consommation de 80 m3 jusqu'à 200m3 par an, le tarif est de 1,66 €HT par m3 Au-delà de 200 m3 le tarif est de 2,21€HT par m3</p> <p>Les professionnels disposent du tarif unique de 1,13 €HT par m3</p>	<p>Abonnement semestriel</p> <p>Compteur diamètre 15mm : 70€HT</p> <p>Compteur diamètre 20mm : 140€HT Ce tarif est ramené à 70€ à compter du 1er janvier 2022.</p> <p>Compteur diamètre 30mm : 194€HT</p>
<p>Si vous êtes bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) votre consommation jusqu'à 80m3 est facturée 0,39€HT le m3, Pour que ce tarif réduit soit appliqué sur votre facture, il vous suffit de nous faire parvenir votre attestation de Complémentaire Santé Solidaire, délivrée par votre Caisse d'Assurance Maladie, par mail : accueil.hdf@suez.com <i>Le titulaire de l'abonnement de l'Eau du Dunkerquois doit être le bénéficiaire de la CSS (même nom, même adresse).</i> Contactez-nous au : 06 70 74 78 36 pour toute question concernant ces modalités.</p>	<p>Consommation : Tarif unique de 5,40 €HT par m3</p> <p>Soit pour une consommation moyenne de 40 m3 par semestre et par foyer 40m3x5,40€=216€HT</p>
<p>Soit pour une consommation moyenne de 40m3 par semestre et par foyer (moyenne de référence) : (11€ + 35,60€ + 70€ + 216€) /40m3 = 8,31 €/m3 HT.</p>	

Cette décomposition fait ressortir le coût important du traitement de l'eau (la part assainissement) nécessaire dans la situation actuelle pour faire face au remboursement des emprunts liés aux réseaux et stations d'épuration déjà réalisés ainsi qu'aux frais de fonctionnement de ces équipements.

Le système d'assainissement collectif vous assure une tranquillité de gestion et conforte la valeur du bien immobilier. Il reste concurrentiel par rapport à un assainissement individuel.

Simulation du coût de mise en œuvre d'un assainissement individuel (non collectif) :

Installation et achat du matériel pour une durée de vie de 14 ans :	8500€ HT
Vidange obligatoire par un prestataire agréé tous les 4 ans : (250€x3)	750€ HT
Contrôle obligatoire tous les 6 ans (165€x2)	330€ HT
Total sur 14 ans	9 580€HT

Soit 9580€ / 14 = 684,30 / an divisé par une consommation annuelle de 80m3 : 684,30 / 80 m3 = 8,55 € HT.

Ce coût plus élevé de l'assainissement individuel (non collectif) n'inclut pas l'éventuelle réhabilitation obligatoire de l'installation dans les 4 ans en cas de contrôle non conforme (loi sur l'eau du 3 janvier 1992), ni les coûts de contre visite.

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés dans la compréhension de leur facture, une permanence des services de l'Eau du Dunkerquois aura lieu en mars prochain, dans les bureaux de la CCPL.
La date vous sera communiquée par affichage en mairie.

Vous avez des questions ? Contactez-nous au numéro dédié : 06 70 74 78 36

Pour maintenir votre système d'assainissement collectif en bon état de fonctionnement FAITES LES BONS GESTES



Certaines canalisations d'eaux usées sont obstruées par de nombreux déchets solides. Ces déchets solides jetés au réseau d'assainissement provoquent des débordements d'eaux usées en voirie et détériorent les systèmes de traitement des eaux.



Ecogeste n°1

Les lingettes, couches, serviettes hygiéniques, emballages plastiques ou autres objets solides, sont un fléau pour le réseau d'assainissement, ils bouchent les collecteurs et pompes des stations. Jetez-les à la poubelle, mais pas dans les toilettes.



Ecogeste n°2

Les produits toxiques et d'entretien jetés dans l'évier ou les toilettes, polluent les rivières et dégradent le milieu naturel. Rapportez-les à la déchetterie.



Ecogeste n°3

La litière du chat bouche les canalisations. Jetez-la à la poubelle.



Ecogeste n°4

Les médicaments jetés dans les toilettes ou dans l'évier, polluent les rivières et les milieux naturels. Rapportez-les à votre pharmacien.



Ecogeste n°5

Les huiles de friture et de vidange colmatent les réseaux. Ne les versez pas dans l'évier ou dans les toilettes. Amenez-les à la déchetterie.

Pour votre bien être et le respect de l'environnement, adoptez les bons réflexes

- > Un réseau de collecte plus sain
- > Un traitement des eaux usées facilité
- > Un environnement préservé
- > Des coûts d'intervention évités

Le SmageAa

Vous avez dû voir ce logo sur des véhicules parcourant la commune ou sur les vestes des agents travaillant dans la rivière.

Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa a été créé en décembre 2003 suite aux inondations historiques du 1er mars 2002 afin de gérer au mieux les eaux sur le territoire du bassin de l'Aa.

Installé à la maison du papier à Esquerdes, son territoire d'intervention représente le bassin versant de l'Aa de ses sources à Bourthes à la sortie du marais audomarois à Watten, soit 665 km², 66 communes, plus de 95 000 habitants.

Au total, 120 km de cours d'eau forment l'Aa et ses affluents en amont du marais audomarois qui, lui, s'étale sur 3 700 ha de terres et d'eau.

Avec son équipe de 14 personnes, ses actions s'organisent en trois grands axes :

> **LA GESTION DES MILIEUX humides et aquatiques** à travers l'entretien courant de l'Aa et des affluents, la restauration des berges et la protection des cours d'eau, la restauration de zones humides et de la continuité écologique, la lutte contre le rat musqué...

> **LA PRÉVENTION DES INONDATIONS** en assurant le suivi et l'entretien des ouvrages de ralentissement des eaux (10 champs d'inondation contrôlée en amont de la vallée, et des ouvrages légers sur les surfaces agricoles), des travaux de réduction de la vulnérabilité du bâti et d'information au risque d'inondation.

> **L'AMÉLIORATION ET LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES** notamment via l'animation de la Commission Locale de l'Eau, la réalisation d'études sur la qualité des eaux du marais, la préservation des zones humides et de la ressource en eau. Il porte également des animations pédagogiques à la Maison du Papier qui accueille près de 3 000 enfants chaque année.

Pour plus d'information : www.smageaa.fr/ Facebook @SmageAa





Calendrier des fêtes et cérémonies 2023

JANVIER

- 7 Concert des Rois du Foyer Rural et de l'Association Sauvegarde du Patrimoine de Zudausques à l'église
- 21 Inscription ALSH à la mairie de 9h à 11h
- 28 Voeux du Maire et de la Municipalité à 10h30 à la salle polyvalente

FEVRIER

- 4 Stage de taille d'arbustes par l'Association Sauvegarde du Patrimoine de Zudausques aux vergers de Cormette - 9h30 à 12h
- 13 au 17 ALSH salle polyvalente

MARS

- 11 Soirée Fête de la Bière par Festi'Village à la salle polyvalente

AVRIL

- 10 Chasse aux Oeufs de Pâques par la Mairie et Festi'Village

MAI

- 14 INTERVILLAGES à Leulinghem
- 18 Barbecue des Aînés par L'Age d'Or à la salle polyvalente
- 28 Rallye de la Pentecôte par Sports et Loisirs à la salle polyvalente

JUIN

- 10 Gala de Danse du Foyer Rural de Zudausques
- 17 Fêtes de la Musique par la Municipalité
- 24 Kermesse de l'école

JUILLET

- 8 et 9 DUCASSE : animations et brocante par la Municipalité et Festi'Village
- 10 Début de l'ALSH d'été
- 12 à 26 1ère colonie de vacances proposée par la CCPL et la Commune
- 13 Barbecue l'ALSH d'été ouvert à tous dès 18h30

SEPTEMBRE

- 16 Journée du Patrimoine par la Municipalité et les Associations
- 23 Soirée Tout Est Permis par Festi'Village à la salle polyvalente

OCTOBRE

- Animations tout au long du mois pour Les Rubans du Pays de Lumbres
- 23 au 27 ALSH salle polyvalente
- 31 Soirée HALLOWEEN par Festi'Village à la salle polyvalente

NOVEMBRE

- 11 Commémoration au monument aux Morts par la Municipalité
- 25 et 26 Théâtre adultes par le Foyer Rural de Zudausques salle polyvalente

DECEMBRE

- 2 Journée de la Solidarité par la Municipalité et les Associations
- 10 Marché de Noël
- 22 Arbre de Noël par la Municipalité

20
TERRE
DE JEUX
24

La Municipalité s'associe à la CCPL et aux Associations pour proposer des animations durant l'année 2024